
	<p align="center"><b>Bachelor of arts HES-SO en arts visuels</b> EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center"><b>DESCRIPTIF DE MODULE</b></p> <p align="center"><b>Année académique : 2019-2020</b></p>	
<b>Domaine</b>	Design et arts visuels	
<b>Filière</b>	Arts visuels	
<b>Titre du module</b>	<b>A1 Approfondissement 1</b>	
<b>Type de module</b>	Module d'approfondissement, obligatoire*, avec options	
<b>Code</b>	8A1	
<b>Type de formation</b>	Bachelor HES-SO en arts visuels	
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS / semestre	
<b>Semestre</b>	Printemps, semestre 2	
<b>Lieu</b>	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis	
<b>Langues principales</b>	Français, Allemand et Anglais	
<b>Caractéristique</b>	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein des ateliers avec d'autres étudiant-e-s. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique.</p> <p>Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.</p>	
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des cours pratiques deux ateliers qui composent à part égale le module. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les cours intensifs et d'aller plus avant dans les expérimentations liées à des pratiques.</p> <p>Le module A1 regroupe deux ateliers parmi ceux qui sont proposés dans la formation, et qui comprennent les principales approches artistiques auxquelles sont initiés les étudiants et étudiantes. Ces ateliers sont rattachés aux Unités suivantes : Installation, Dessin/Peinture, Multiples-éditions et livres d'artiste (MELA), Performance, Photographie, Vidéo et Son.</p>	
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, l'enseignant ou l'enseignante en charge d'un cours attribue une valeur aux étudiants et étudiantes sur la base de la participation de ces derniers ainsi que sur la base des travaux réalisés au long du semestre en vue de leur présentation aux jurys de fin de semestre.	
<b>Modalité de remédiation</b>	Remédiation possible, avec travail complémentaire à rendre.	
<b>Enseignant.e.s</b>	Vincent Chablais (Unité Dessin/Peinture-Travaux sur papier), Kotscha Reist (Unité Dessin/Peinture-Peinture), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples-éditions et livres d'artistes-Atelier), Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (Unité Photographie-Atelier), Christophe Fellay (Unité Son-Atelier), Jérôme Leuba (Unité Vidéo-Atelier), Marie Sacconi (Unité Installation-Atelier), Anne RoCHAT (Unité Performance-Atelier)	
<b>Nom du/de la responsable du</b>	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels	

<b>module</b>	
<b>Descriptif validé le</b>	26.06.2019
<b>Par</b>	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels